



Publier un article hors dossier dans *Captures*

Présentation de la revue

Dédiée à la publication de travaux consacrés aux figures, théories et pratiques de l'imaginaire, sans limitations territoriales ou nationales, *Captures* est la revue de Figura, le Centre de recherche sur les théories et les pratiques de l'imaginaire, fondé en 1999 à l'Université du Québec à Montréal. C'est une revue savante à comité de pairs (RAC) qui, paraissant deux fois l'an (au printemps et à l'automne), publie des articles à la croisée des études littéraires et cinématographiques, des sciences humaines, de l'histoire de l'art et de l'architecture, ainsi que des arts visuels et médiatiques.

Les articles publiés mettent en valeur, sur le plan théorique ou analytique, la dimension culturelle des rapports que le sujet entretient avec le monde contemporain. Cette relation s'établit à travers des figures et des mythes, des fictions et des croyances, des représentations sociales et des mutations technologiques, des textes et des images, des lieux et des interfaces numériques, autant de formes et de phénomènes constitutifs d'un imaginaire contemporain.

Chaque numéro de *Captures* se compose d'un dossier thématique dirigé par un·e responsable invité·e, ainsi que d'un ou plusieurs articles hors dossier. La rubrique « Actualités » réunit des comptes rendus d'expositions, de livres ou de manifestations scientifiques ou culturelles. La publication de ces textes est indépendante de la périodicité de la revue.

La rubrique « Hors dossier »

Les articles paraissant dans la rubrique « Hors dossier » traitent de problématiques liées aux figures, théories et pratiques de l'imaginaire, sans limitations territoriales ou nationales. Ces **contributions inédites** ne sont pas assujetties à la thématique du dossier du numéro à paraître. D'une longueur de **5000 mots** environ, elles sont soumises à un processus d'évaluation par les pairs à double insu.

Tout article à paraître dans *Captures* doit être accompagné de **contenus médiatiques** (images, vidéos, ou enregistrements audio numérisés) dûment crédités, comprenant au minimum une image fixe de bonne qualité qui lui servira de signature visuelle. **Entre quatre et dix œuvres ou documents médiatiques** doivent accompagner chaque article.

Soumettre un article hors dossier

Avis d'intention

L'auteur·e soumet à revuecaptures@gmail.com un résumé **d'au plus 400 mots** de l'article qu'il ou elle souhaite proposer à *Captures*, ainsi qu'une notice biobibliographique.

Le résumé de l'article doit esquisser le sujet abordé, le corpus d'étude concerné, le point de vue adopté, la problématique en cause, la méthodologie employée.

La direction de *Captures* évalue l'intérêt de cette initiative, consulte au besoin les membres du comité de rédaction de la revue et répond en proposant des commentaires ainsi qu'un échéancier en vue de l'étape suivante.



Soumission de l'article

L'auteur·e dispose d'une période déterminée d'un commun accord avec la direction de *Captures* pour soumettre l'article en bonne et due forme, accompagné des contenus médiatiques qui y seront associés.

Notes :

Le manuscrit doit répondre aux critères de publication établis dans le **protocole de rédaction**. S'il ne satisfait pas à ces exigences, il sera rejeté sans être soumis au comité d'évaluateur·trice·s.

Il n'est pas nécessaire d'obtenir les droits de reproduction de contenus visuels ou autres pour la soumission d'un manuscrit. Toutefois, dans l'éventualité d'un accueil favorable à la publication du manuscrit, il revient à l'auteur·e d'effectuer les démarches pour faire l'acquisition des droits.

Étapes de l'évaluation par les pairs

Le comité éditorial de la revue soumet l'article ainsi que les contenus médiatiques à l'évaluation par les pairs à **double insu**. Un minimum d'**un mois** est accordé aux évaluateur·trice·s pour effectuer l'expertise.

Les contributions sont évaluées en fonction des critères suivants : caractère inédit de la contribution, argumentation claire et développée, démonstration rigoureuse et corrélation avec les orientations principales de la revue.

Le manuscrit recevra la mention « accepté », « accepté avec modifications mineures », « accepté avec modifications majeures », ou « refusé ». Les commentaires des évaluateur·trice·s seront transmis à l'auteur·e peu importe la mention obtenue.

Les contributions **acceptées** peuvent paraître en l'état.

Celles acceptées avec **corrections mineures** sont retournées aux auteur·e·s pour ajustements immédiats (à l'intérieur de deux ou trois semaines).

Les auteur·e·s de contributions acceptées avec **corrections majeures** disposent d'un délai de quatre à six semaines pour revoir leur texte en fonction des commentaires des évaluateur·trice·s. Si un travail supplémentaire important est exigé de la part de l'auteur·e, ces articles feront éventuellement l'objet d'une publication postérieure à celle prévue.

Les contributions **refusées** par les pairs ne paraîtront pas dans *Captures*.

Notes :

La soumission et l'évaluation des manuscrits se font de manière **anonyme**.

Le comité éditorial de la revue se charge d'éliminer les informations susceptibles de révéler l'identité de l'auteur·e ou son affiliation; l'auteur·e pourra toutefois faciliter cette opération en excluant du corps de son texte les mentions de soi explicites.

Les manuscrits sont évalués par des chercheur·e·s spécialisé·e·s dans le domaine de recherche abordé. Les évaluateur·trice·s sont sélectionné·e·s par le comité scientifique de *Captures*.



Dans le cas d'une décision non unanime, le manuscrit pourra être soumis à un·e troisième évaluateur·trice.

La **décision finale** de publication revient à la direction de la revue, à partir des évaluations et de l'avis du comité éditorial. Si la direction de la revue se trouve en situation de conflit d'intérêt par rapport à une soumission, la décision sera relayée au comité éditorial.

Quand un manuscrit est accepté avec certaines modifications, l'auteur·e s'engage à effectuer les corrections proposées dans les délais annoncés, sans quoi le manuscrit pourra ne pas être retenu pour publication.

Révision éditoriale

Toute contribution à paraître dans *Captures* est soumise à un processus de révision en vue d'assurer la qualité de la langue et la clarté du contenu. Dans le cas des textes évalués par les pairs, ce travail éditorial a lieu après le processus d'évaluation.

La révision est effectuée par le comité éditorial de la revue et fait appel à la collaboration de l'auteur·e de l'article.

L'auteur·e est invité·e à vérifier les épreuves avant toute publication.

La décision finale de publication revient à la direction de la revue.

Engagements

L'auteur·e dont la proposition d'article est acceptée par *Captures* s'engage à respecter le projet soumis à la revue.

L'auteur·e s'engage à fournir l'article et les contenus médiatiques y étant associés pour la date convenue.

L'auteur·e s'engage à respecter le protocole de rédaction, à répondre adéquatement aux demandes de corrections des évaluateur·trice·s et à procéder aux révisions éditoriales requises par la revue.

L'auteur·e s'engage également à promouvoir, au sein de ses réseaux institutionnels, professionnels ou autres, la parution du numéro mettant en vedette son article.

En contrepartie, la revue s'engage à fournir le soutien technique et logistique nécessaire à la publication de l'article.